

RECRUTEMENT EXTERNE SANS CONCOURS D'ADJOINTS TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION

SESSION 2023

En application des articles 3-2 à 3-4 du décret 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique d'État et de l'article 51 du décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur, des recrutements externes sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation sont organisés au titre de l'année 2023 sous la responsabilité du Directeur de l'ENSICAEN, par branche d'activité professionnelle (BAP) et par emploi-type.

Les agents recrutés au titre des recrutements sans concours sont stagiaires pendant un an. Le stage débute le 1^{er} septembre 2023.

Les postes suivants sont à pourvoir à l'ENSICAEN :

- 1 poste d'[opérateur-trice logistique](#) (BAP G, fiche REFERENS G5B45) au Service Intérieur
- 1 poste d'[adjoint-e en gestion administrative](#) (BAP J, fiche REFERENS J5X41) au Service des Affaires Financières et Budgétaires

Détail des emplois sur le site : <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/>

1. Conditions pour candidater :

Pour être autorisés à se présenter, les candidats doivent remplir les conditions générales fixées par la loi portant droits et obligations des fonctionnaires :

- posséder la nationalité française ou celle d'un pays d'un État membre de l'Union Européenne
- jouir de ses droits civiques
- posséder un casier judiciaire dont les mentions portées au bulletin n°2 ne soient pas incompatibles avec l'exercice des fonctions
- se trouver en position régulière au regard du Service national
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions

Aucune limite d'âge n'est opposable aux candidats.

Aucun diplôme n'est exigé des candidats.

2. Modalités de recrutement :

Le Directeur de l'ENSICAEN crée une commission de recrutement pour chacun des postes ouverts au recrutement. Cette commission est composée de trois membres dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

Le recrutement se déroule de la manière suivante :

- Une première phase consistant en l'examen des dossiers des candidats composés d'un CV et d'une lettre de motivation par la commission de recrutement ;
- Une seconde phase consistant en une audition de 15 minutes des candidats sélectionnés à l'issue de la première phase. Cette audition comprend une présentation de 5 minutes assurée par le candidat.

Au terme de ces phases de recrutement, la commission établit un classement par ordre de mérite.

3. Modalités d'inscription :

Les candidats doivent adresser leur dossier de candidature obligatoirement par voie postale ou par internet au plus tard le jeudi 27 avril 2023 avant minuit (le cachet de la poste faisant foi) selon les modalités suivantes :

- **en recommandé simple à l'adresse suivante :**

ENSICAEN
Service des Ressources Humaines – Recrutement sans concours
A l'attention de Madame Hélène LEMERCIER
6 boulevard du Maréchal Juin
CS 45053
14050 CAEN Cedex 4

- **ou par mail à l'adresse suivante :** srh@ensicaen.fr comportant dans l'objet du mail la mention « Candidature recrutement sans concours » suivie de la BAP.

Ce dossier doit comprendre :

- un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude, ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.
- une lettre de motivation
- si nécessaire, un certificat médical relatif à un aménagement des épreuves.

4. Calendrier prévisionnel :

Étude des dossiers : courant mai 2023

Entretiens : courant juin 2023.

Les dates précises des phases de recrutement vous seront transmises ultérieurement.